

Rapport Annuel 2006



Des valeurs au service de l'Excellence

Les Valeurs d'une entreprise sont le ciment de son identité. Ce sont les éléments distinctifs qui caractérisent à la fois l'entreprise et ses collaborateurs et leurs permettent d'asseoir les fondements d'une culture éthique commune, à laquelle ils s'identifient.

Elles représentent un corps de principes qui devront guider les comportements et obliger chacun des acteurs vis-à-vis des autres.

A la CIMR, la réflexion sur les "Valeurs" a été lancée lors du Projet d'Entreprise mené en 2004. Depuis, ce projet aura périodiquement mobilisé l'ensemble des collaborateurs jusqu'à aboutir, en 2007, à l'élaboration d'une Charte des Valeurs et d'un Code de Conduite.

Fruit d'une démarche participative garante de leur légitimité, la Charte des Valeurs et le Code de Conduite constituent les bases d'un contrat qui engage la CIMR et ses collaborateurs vis-à-vis des adhérents et bénéficiaires de la Caisse et qui fixe le niveau d'exigence de celle-ci à l'égard de ces mêmes acteurs.

Pour la CIMR, engagée dans un processus d'amélioration de la qualité de services, définir un Code de Conduite permet de fixer le cap à suivre, de montrer la voie de l'Excellence, une voie balisée par nos valeurs.

Cette année, Les Valeurs de la CIMR constituent le thème de ce rapport annuel. Nous avons voulu, ainsi, saisir cette opportunité pour vous sensibiliser à l'importance du travail mené par votre caisse, vous expliquer le sens derrière le choix de chaque valeur, vous présenter nos engagements et ce que l'on attend de vous, afin de vous permettre de mieux nous accompagner.



Nos Valeurs

Honnêteté

L'Honnêteté est le principe de base de toutes nos actions et des relations des collaborateurs vis-à-vis de la CIMR, de ses affiliés, ses adhérents, ses fournisseurs et de leurs collègues.

Responsabilité

C'est faire preuve de Responsabilité dans l'exécution de nos fonctions, en les assumant pleinement et en les prenant en charge dans toutes leurs dimensions.

Professionnalisme

Être professionnel, c'est faire preuve, dans l'exécution de nos fonctions, de compétence, de rigueur, de méthode, d'organisation, de discipline et de réactivité.

Équité

Équité dans la récompense des collaborateurs selon leurs résultats. Équité dans le service apporté aux affiliés, adhérents, retraités et ayant droits.

Serviabilité

Nous sommes Serviables vis-à-vis des clients internes et externes en faisant preuve de disponibilité, d'écoute, d'amabilité et d'efficacité.

Transparence

La Transparence est la base de toutes nos relations et des informations que nous communiquons aux affiliés, adhérents, retraités, ayants droits et partenaires de la CIMR.

Esprit d'équipe

L'esprit d'équipe, c'est partager et promouvoir la solidarité. C'est mettre en œuvre les conditions de réussite du travail en commun et renforcer l'écoute et l'ouverture.

Nos engagements envers nos adhérents

Les Engagements de la CIMR

- Mettre en place une bonne gouvernance.
- Verser à leur terme et sans retard les pensions et allocations.
- Respecter les normes de qualité.
- Respecter les engagements pris.
- Répondre avec célérité à toutes les réclamations et demandes d'informations.
- Rendre compte et renforcer la communication à destination des adhérents et affiliés.
- Améliorer en permanence les processus des traitements, les simplifier, réduire les délais et enrichir les services.
- Développer un système de veille et adopter les best practices.
- Prévoir, anticiper les besoins et mettre en place les dispositifs de gestion, les équipes et les moyens optimaux à même de satisfaire les adhérents et les affiliés.
- Effectuer les meilleurs placements pour une rentabilité optimale.
- Assurer la pérennité du régime.
- Faire participer les adhérents dans la prise de décision.
- Communiquer sur le devenir du régime.

Les Engagements du personnel

- Prendre soin des personnes âgées, bien les recevoir, faire preuve d'amabilité et de compréhension.
- Veiller au respect de la confidentialité.
- Mettre à disposition toute l'information nécessaire et s'assurer de sa fiabilité.
- Être à l'écoute des besoins des adhérents et des affiliés.
- Être disponible en permanence pour répondre aux sollicitations.
- Donner des conseils à valeur ajoutée aux affiliés et adhérents.
- Fournir le meilleur service, réduire les délais, éviter les démarches inutiles.
- Écouter et faire en sorte de bien comprendre l'interlocuteur.
- Se donner le temps d'expliquer à l'interlocuteur pour le convaincre.
- Respecter les droits de chacun, ne pas user de favoritisme ni de clientélisme.

Ce que nous attendons de vous

- Déclarer les salariés, respecter les clauses du contrat et effectuer le règlement des contributions à temps.
- Transmettre et mettre à jour les informations fournies.
- Donner un avis factuel sur la qualité de service de la CIMR.
- Ne pas chercher à corrompre, falsifier ou frauder.
- Respecter les engagements en matière de responsabilité sociale de l'entreprise.
- Renseigner systématiquement la CIMR suite à tout changement de situation.
- Informer correctement vos salariés sur leurs droits à la CIMR et sur nos procédures.
- Collaborer activement avec la CIMR pour l'adoption des nouvelles technologies de l'information.
- Participer aux Assemblées Générales de la CIMR.



Sa Majesté le Roi Mohamed VI



Sommaire

Sommaire

Mot du Président 8

Dispositif de gouvernance de la CIMR..... 10

Nos chiffres clés 12

Rapport Moral

- Activité de la C.I.M.R. en 2006 16
- Activité du comité de pilotage 24
- Activité du comité d'audit 25
- Gestion financière 26

Rapport Financier

- Bilan au 31 décembre 2006 32
- Compte de Produits et Charges au 31 décembre 2006 34

Bilan actuariel 2006 37

Rapport de l'Auditeur Indépendant 43

Certification de l'Actuaire Indépendant 47

Résolutions 51

Le mot du Président
Le mot du Président
Le mot du Président



Les résultats enregistrés par la CIMR au cours de l'exercice 2006 ont été très satisfaisants, tant sur le plan financier qu'actuariel.

Ainsi, l'excédent d'exploitation s'est élevé à 1 759 millions de dirhams réalisant une progression de 23,8% ; les réserves globales ont atteint 10 997 millions de Dh, en progression de 19 %. Elles représentent actuellement 5,1 années d'allocations.

Encadrée par une charte financière et par des organes de gouvernance (Comité de Pilotage, Comités d'Investissements), reposant sur les principes de Rendement et de Sécurité, d'Indépendance et de Transparence, la Gestion Financière de la CIMR est désormais considérée par les professionnels, comme un modèle du genre. Et les résultats enregistrés en 2006, confortent cette position de leader.

Quelques chiffres pour illustrer ces résultats :

- *Un rendement moyen des investissements de 9,5% ;*
- *Un portefeuille évalué à 18,8 milliards de dirhams, en augmentation de 43% par rapport à 2005. Ce portefeuille fait ressortir une plus-value latente de 8,5 milliards de dirhams.*
- *Des produits financiers de 911 millions de dirhams, en progression de 7,4%.*

Enfin, le bilan actuariel de l'année a confirmé la pérennité de la caisse. Le fonds de prévoyance répond en effet aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage, avec un fonds positif sur toute la durée de projection et une tendance croissante à la fin de la période.

Au cours de l'exercice 2006, la vie interne de la CIMR a été rythmée par la mise en œuvre de multiples projets de modernisation. Le plus important a sans aucun doute été celui de la mensualisation des paiements, entrée en vigueur en janvier 2007. Ce projet a nécessité une revue complète des processus de paiement de nos allocataires et une adaptation des applications informatiques en conséquence. Il s'est accompagné de la mise en place de nouveaux accords de paiement, notamment en ce qui concerne le mode de paiement par mise à disposition.

Par ailleurs, le projet des "Valeurs" s'est poursuivi par la réalisation d'une charte des valeurs et d'un code de conduite et la définition des engagements réciproques que nous prenons à l'égard de nos partenaires, que vous pourrez découvrir au fil des pages de ce rapport.

Avant de conclure, je souhaiterais revenir sur une importante décision se rapportant au processus de réforme du secteur des retraites. Le 26 avril 2007, la Commission Nationale de réforme du secteur des retraites, présidée par Monsieur le Premier Ministre, a décidé d'exclure la CIMR du champ d'application du Code des Assurances et de la doter avant fin 2009, d'un nouveau cadre juridique. En attendant, elle sera soumise au contrôle de l'Etat.

Cette décision, qui devra être entérinée par une loi, renforce la position de votre Caisse dans le processus de réforme en cours et lui donne la sérénité nécessaire pour négocier l'avenir au meilleur des intérêts de ses bénéficiaires.

**Le Président Directeur Général
Khalid CHEDDADI**

Dispositif de gouvernance de la CIMR

Membres du Conseil d'Administration

Président

Khalid CHEDDADI

Vice-présidents

Jamal BA-AMER, SAMIR

Saâd BENDIDI, ONA

Driss BENHIMA, RAM

Mohamed CHAIBI, CGEM

Abdelaziz TAZI, SGMB

Secrétaire

Mohamed FIKRAT, COSUMAR

Trésorier

El Madani LARAKI, CARNAUD MAROC

Administrateurs

Abdelaziz ABARRO, MANAGEM

Saïd AHMIDOUCH, CNSS

Larbi BELARBI, SOMACA

Driss BENCHEIKH, CENTRALE LAITIERE

Fouad DOURI, FMSAR

Tajeddine GUENNOUNI, MARJANE HOLDING

Driss JETTOU, GROUPE AU DERBY

Mohamed LASRY, STMICROELECTRONICS

Nouredine OMARY, BCP

Khalid OUDGHIRI, OGM

Ahmed RAHHOU, LESIEUR CRISTAL

Jean-Marie SCHMITZ, LAFARGE CEMENTS

Driss TARARI, SCE

Abdelmajid TAZLAOUI, CGEM

Membres du Comité de Pilotage

Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général, CIMR

Saâd BENDIDI, ONA

Mohamed CHAIBI, CGEM

Abdelaziz TAZI, SGMB

Membres du Comité d'Audit

Driss BENCHEIKH, CENTRALE LAITIERE

Mohamed LASRY, STMICROELECTRONICS

Ahmed RAHHOU, LESIEUR CRISTAL

Membres du Comité des Rémunérations

Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général, CIMR

Saâd BENDIDI, ONA

Mohamed CHAIBI, CGEM

Membres du Comité de Direction

Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général

Ouissal LARAQUI, Directrice de l'Exploitation

Fouad GUENNOUNI, Directeur des Systèmes d'Information

Nour-Eddine JAOUDI, Directeur Administratif & Financier

Mohamed NAFIA, Directeur Stratégie & Développement

Jaouad TADLAOUI, Directeur Commercial

Nos chiffres clés

Chiffres clés de l'exercice 2006

4 071 entreprises adhérentes

236 489 affiliés cotisants

194 552 ayants droits

107 902 allocataires

Produits de contributions :

3 095,8 millions DH

+ 9,1%

Produits financiers

905,6 millions de DH

Charges d'allocations

2 142,7 millions de DH

+ 5,3%

Réserve de prévoyance

10 997 millions de DH

5,1 années d'allocations

+ 19%

Résultat de l'exercice

1 760 millions de DH

Rapport des frais généraux/Produits techniques

1,97%

Paramètres du régime en 2006

Salaire plafond : 1 025 240

Salaire de référence : 16,56

Valeur du point de liquidation : 11,64

Valeur du point en service (au 1er juillet 2006) : 11,30

Taux de rendement et de revalorisation de l'Option Capital : 3,50 %

Professionalisme

Professionalisme

Professionalisme

Faire preuve de Professionalisme, c'est s'engager à faire de notre client le centre de toutes nos préoccupations. C'est rechercher constamment l'Excellence dans le service rendu.

Faire preuve de Professionalisme, c'est effectuer les meilleurs placements en visant une rentabilité optimale.

Le Professionalisme, c'est enfin d'assurer l'intégrité des données et renseignements que nous détenons et gérons, quel qu'en soit le support.

R a p p o r t M o r a l

R a p p o r t M o r a l

R a p p o r t M o r a l



Activité de la CIMR en 2006

ADHERENTS

Les nouvelles adhésions au régime de retraite normale ont concerné 269 établissements contre 212 l'exercice précédent. Elles ont donné lieu à l'entrée de 4 851 nouveaux actifs cotisants contre 4 363 en 2005, enregistrant ainsi une augmentation de 11,2%.

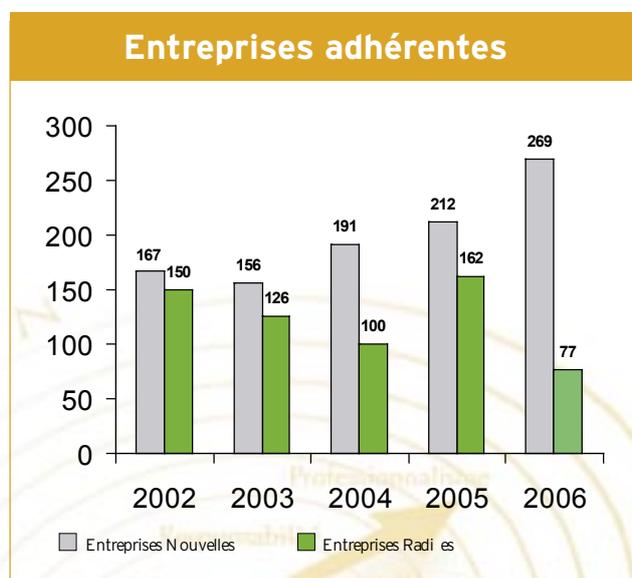
En outre, 13 adhérents ont étendu le bénéfice de notre régime à leurs salariés, faisant profiter ainsi 432 nouveaux affiliés. Parallèlement, 43 adhérents ont augmenté leur taux de cotisation au profit de 959 participants.

Les nouvelles adhésions au régime de retraite complémentaire ont concerné 137 entreprises pour 435 nouveaux participants, contre respectivement 64 et 237 en 2005, soit une augmentation respectivement de 114% et 83%.

Par ailleurs, 30 entreprises ont adhéré au régime de 55 ans sans anticipation pour 65 de leurs collaborateurs, contre respectivement 15 entreprises pour 882 collaborateurs en 2005.

Le nombre des entreprises radiées est passé de 162 en 2005 à 77 en 2006.

Ces radiations ont réduit l'effectif des actifs cotisants de 1 425 comparativement à 1 359 en 2005.



Les motifs de radiation se ventilent comme suit :

- 18 pour cessation d'activité, soit 457 affiliés ;
- 27 pour cessation de paiement, soit 321 affiliés ;
- 11 pour suspension d'adhésion, soit 158 affiliés ;
- 6 pour liquidation judiciaire, soit 93 affiliés ;
- 6 pour mutation du personnel ;
- 1 pour démission, soit 25 affiliés ;
- 3 pour fusion/absorption ;
- 2 pour faillite, soit 327 affiliés ;
- 1 pour non commencement d'exécution et annulation d'adhésion, soit 3 affiliés ;
- 1 pour dissolution, soit 41 affiliés ;
- 1 n'ayant plus de personnel.

En définitive, le nombre total de nos entreprises adhérentes a enregistré en 2006, une progression nette de 192 contre 50 l'exercice précédent.

Il convient de signaler toutefois, que sur le total des 4 071 entreprises adhérentes, 11 sont en situation de suspension d'adhésion. Après un délai de trois ans sans reprise de l'adhésion, elles seront radiées.

ACTIFS COTISANTS

Les actifs cotisants ont vu leur nombre augmenter de 4 845, contre une augmentation de 3 512 en 2005, pour atteindre 236 489 par rapport à 231 644 en 2005 réalisant ainsi une progression de 2,1% contre 1,54% l'exercice précédent.

Leur moyenne d'âge est de 41 ans et 1 mois contre 41 ans et 10 mois l'année précédente. Ils se répartissent entre 61 953 femmes et 174 536 hommes.

Le nombre total des bénéficiaires de la retraite complémentaire a enregistré une augmentation de 5,3%, contre une hausse de 2,9% l'exercice précédent. Il a atteint 8 676 affiliés, contre 8 241 en 2005 et représente 3,67% de l'effectif global de nos actifs, contre 3,55% en 2005.

AYANTS DROITS

Le nombre des ayants droits a enregistré une augmentation de 22 037 contre 6 987 en 2005, ce qui le porte à 194 552, réalisant ainsi une progression de 12,7% par rapport à l'exercice précédent.

En 2006, ces ayants droits se répartissent entre 48 865 femmes et 145 687 hommes, avec un âge moyen de 46 ans et 6 mois, contre respectivement 43 532 femmes et 128 983 hommes, avec un âge moyen de 47 ans et 7 mois l'exercice précédent.

Il est à rappeler que les ayants droit sont des affiliés qui ont quitté leur employeur sans faire valoir leur droit à la retraite auprès de notre Caisse, sans intégrer une autre entreprise adhérente et sans demander le remboursement de leurs cotisations salariales.

ALLOCATAIRES

Comme constaté en 2005, le fait marquant en 2006, reste le maintien du pourcentage important des départs anticipés à la retraite.

En effet, les bénéficiaires de pensions principales qui ont fait valoir leur droit à la retraite en 2006 avant l'âge de soixante ans, ont représenté 57,82% du total contre respectivement 57,31%, 55% et 55,58% au cours des années 2005, 2004 et 2003.

En 2006, les demandes de retraite à 60 ans ont enregistré une légère baisse par rapport à 2005, soit respectivement 40,30% et 40,84%.

Les départs en retraite prorogée ont représenté 106 dossiers soit 1,89% du total. En 2005, ce taux était de 1,85% pour 113 retraités.

Les liquidations de pensions directes pour l'année 2006 ont concerné 6 259 dossiers contre 6 870 l'exercice précédent, soit une baisse de 9,76%.

Cette baisse s'explique essentiellement par les délais nécessaires à la mise en application du logiciel de liquidation suite aux nouvelles dispositions règlementaires adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 décembre 2006, concernant la mensualisation du paiement des pensions à partir de janvier 2007.

Ces liquidations se ventilent comme suit :

- >> 5 623 pour les pensions principales pour 11 542 862 points,
- >> 323 pour les pensions de réversion pour 343 885 points,

- >> 12 pour les pensions d'orphelins pour 3 830 points,
- >> 301 pour les options de rachats pour 19 562 points.

Soit un total de 11 910 139 points, en diminution de 17% par rapport à l'exercice précédent, contre une augmentation de 4% en 2005 par rapport à 2004.

Les liquidations des dossiers avec option en capital pour 2006 et 2005 ont été respectivement de 5 390 et 5 875, soit 95,86% et 95,97% du total des dossiers liquidés pour les deux exercices considérés.

Les points déduits suite à l'option en capital pour l'année 2006 ont représenté 4.043.526 contre 4.571.151 l'exercice précédent, soit 28,89% des points octroyés, contre 32,91% et 31,65% en 2005 et 2004.

Les extinctions des dossiers de pension principale pour l'année 2006 ont concerné 1.756 allocataires décédés, contre 1.936 en 2005, soit une baisse de 9,3%. Le nombre de points correspondant est de 3.323.703 contre 3.648.026 au cours de l'année précédente, soit une baisse de 8,9%.

Ceci a donné lieu à la liquidation de pensions de réversion indirectes en faveur de conjoints survivants et d'orphelins au nombre de 1.193 contre 1.840 l'exercice précédent, soit une baisse de 35,2%. Le nombre de points relatif à cette liquidation est de 901.891 au lieu de 1.575.894, soit une baisse de 42,7%, dont 65 liquidations avec option de rachat, représentant 4.775 points.

Cette baisse s'explique également, par les délais pris pour le développement et la mise en place des applications de liquidation.

La durée moyenne du service de l'allocation, compte tenu des départs en retraite anticipée et la retraite à 60 ans, ressort à 14 années et 2 trimestres contre 14 années et 1 trimestre en 2005.

L'âge moyen au décès, est de 73 ans et 5 mois contre 73 ans et 2 mois, soit une augmentation de la durée de vie moyenne d'un trimestre.

Le nombre moyen de points par dossier éteint est de 1.892 contre 1.884 en 2005 et 2 091 en 2004.

Les extinctions des pensions de réversion ont concerné 192 dossiers contre 239 en 2005 avec un nombre de points total de 362.671 contre 387.077 en 2005 et 354 062 en 2004.

Les dossiers de pension d'orphelins éteints suite à la majorité ou à leur émancipation sont au nombre de 30 au lieu 52 pour un nombre total de points de 13.062 au lieu de 25.313 en 2005 et 22 028 en 2004.

En définitive, les pensions en cours de service se ventilent comme suit :

- >> 74.986 dossiers au titre des pensions principales pour 164.969.346 points,
- >> 32.596 dossiers au titre des pensions de réversion pour 30.911.849 points,
- >> 320 dossiers au titre des pensions d'orphelins pour 150.350 points.

Soit un nombre total de 107.902 pensions en service contre 100.251 en 2005, enregistrant une progression de 7,6%.

Il s'ensuit un nombre total de points en service de 196.031.545 en progression de 6,1% contre 5,8% et 6,5% les exercices précédents.

La pension moyenne exprimée en points est comparable à celle de l'année précédente :

- 2 200 points au lieu de 2 211 pour la pension principale,
- 948 points au lieu de 966 pour la pension de réversion,
- 470 points au lieu de 522 pour la pension d'orphelin.

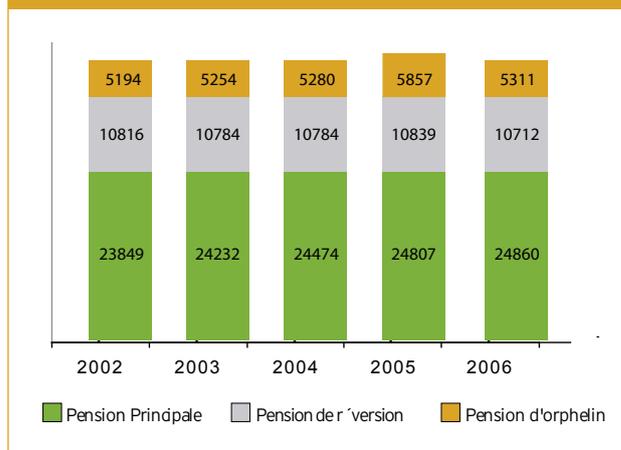
Exprimée en dirhams, elle correspond à :

- 24 860 DH au lieu de 24 807 DH pour la pension principale,
- 10 712 DH au lieu de 10 839 DH pour la pension de réversion,
- 5 311 DH au lieu de 5 857 DH pour la pension d'orphelin.

Il s'ensuit une pension moyenne annuelle, tous allocataires confondus (retraités, conjoints survivants et orphelins) de 20 528 Dh contre 20 676 en 2005 en diminution de 0,7%.

Enfin, le rapport actifs/retraités obtenu en affectant le nombre de pensions de réversion de 0,5 et celui des pensions d'orphelins de 0,2 a poursuivi, quoique de manière moindre, sa tendance à la baisse puisqu'il s'est établi en 2006 à 2,59 contre 2,71 en 2005. Ce qui s'explique par l'augmentation insuffisante de nos bénéficiaires actifs.

Pension moyenne en DH



CONTRIBUTIONS ET ALLOCATIONS

CONTRIBUTIONS :

Les produits techniques (cotisations sociales annuelles, contributions, intérêts de retard, surprimes et rachats) ont totalisé 3 095,8 millions de dirhams en 2006 par rapport à 2 837,2 millions de Dhs en 2005, marquant une progression de 258,6 millions de Dhs, soit 9,1% par rapport à l'année précédente.

La contribution moyenne individuelle est de 13 086 Dhs, en augmentation de 6,9% par rapport à 2005.

Détail des contributions :

	2005	2006	Variation %
Cotisations adhérents	961 440,00	1 003 440,00	4,4
Contributions part patronale	1 469 422 911,45	1 632 105 134,13	11,1
Contributions part salariale	1 238 315 319,61	1 322 995 576,68	6,8
Rachats services passés	60 700 754,27	76 879 692, 24	26,7
Contribution assurances	22 412 075,64	20 645 061,26	-7,9
Indemnités de radiation	10 947 175,48	726 303,95	NS
Intérêts de retard adhérents	34 469 025,33	41 475 407,56	20,3
Total des contributions	2 837 228 701,78	3 095 830 615,82	9,1%

ALLOCATIONS :

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2006 se sont élevées à 2 142,7 millions de dirhams contre 2 034,8 millions de Dhs en 2005, marquant une augmentation de 107,8 millions de Dhs ou 5,3%, comparativement à une augmentation de 130,3 millions de Dhs, ou 6,8% en 2005.

Les versements, en 2006, au titre de l'option en capital se sont élevés à 96,2 millions de Dhs, contre 70,6 l'exercice précédent.

Les remboursements des cotisations salariales, durant l'exercice 2006, se sont élevés à 20,8 millions de Dh contre 18,2 l'exercice précédent.

Le solde des dotations et reprises des provisions sur les créances des adhérents, a enregistré une reprise de 57,4 millions de Dh en raison principalement du recouvrement des créances douteuses, de l'effet d'encaissement des créances avant qu'elles n'atteignent le stade douteux, à la remise des effets par certains adhérents suite à des protocoles d'accord signés avec ces derniers, ainsi qu'à l'effet de la radiation.

Les charges techniques hors dotations ont progressé de 6,6% passant de 2 125,4 millions de Dhs à 2 265,8 millions de Dhs;

Globalement, les charges techniques ont progressé de 58,9 millions de Dhs, passant de 2 211,8 à 2 270,7 millions de Dhs, soit une augmentation de 2,7%.

Détail des charges techniques :

Nature	2006	variation	2005
Allocation retraite part répartition	2 114 062 073	5,2%	2 009 913 569
Allocation retraite part capitalisation	28 631 002	14,9%	24 918 589
Option Capital	96 190 285	36,2%	70 632 375
Remboursement cotisations salariales	20 816 789	14,1%	18 248 954
Allocations Options Rachats	6 088 578	251,8%	1 730 871
Dotation Provisions Créances litigieuses	-	-100%	78 292 076
Dotation Provisions Rentes Viagères	4 973 091	-36,6%	8 103 725
Total charges techniques	2 270 761 817	2,7%	2 211 740 071

RETRAITE A 55 ANS SANS ANTICIPATION

La retraite à 55 ans sans anticipation a concerné 30 nouvelles entreprises pour 65 bénéficiaires contre respectivement 15 et 16 l'exercice précédent. Au 31 décembre 2006, cette retraite couvre 157 adhérents pour 2 477 salariés actifs.

Les surprimes et les rachats y afférents se sont élevés pour l'année 2006 respectivement à 42,2 et 7,5 millions de Dhs.

PARTICIPATIONS AUX BENEFICES TECHNIQUES ET FINANCIERS

En raison de la promulgation, en novembre 2002, du nouveau Code des Assurances dont les dispositions stipulent que "les assureurs doivent faire participer leurs assurés, dans le cadre des contrats d'assurances sur la vie, aux bénéfices techniques et financiers qu'ils réalisent au titre de ces contrats", les Compagnies d'Assurances considèrent que la participation aux bénéfices ne peut plus être versée à la CIMR et ce, à partir de l'exercice 2002.

Par ailleurs, les reliquats de la participation aux bénéfices au titre des exercices 1995 et 1996 ont été intégralement versés à fin décembre 2006, conformément aux termes de l'accord avec la "F.M.S.A.R".

FRAIS GENERAUX

En 2006, les frais généraux et les dotations aux amortissements se sont élevés à 67,7 millions de Dhs, enregistrant une augmentation de 29,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est due essentiellement aux frais engagés dans le cadre des travaux de la réforme (audit des données, étude juridique...), à la mise à niveau et à la restructuration de la CIMR, à l'ouverture de quatre nouvelles agences, ainsi qu'au transfert des charges liées à l'ensemble immobilier, ancienne propriété de la société LARBEL, qui a été cédé à la CIMR (Dotations aux Amortissements de l'immeuble, frais d'entretiens et de maintenance, frais de personnel, ...).

Ces frais exceptionnels se décomposent ainsi :

- Frais des études sur la réforme :	3,1 M MAD
- Amortissement immeuble :	3,1 M MAD
- Frais de personnel LARBEL :	0,4 M MAD
- Frais de restructuration (départ) :	2,2 M MAD
- Ouverture des agences :	1,1 M MAD
- Prime commerciale :	1,1 M MAD
- Promotion :	0,7 M MAD

TOTAL GENERAL 11,7 M MAD

Si on isole ces frais exceptionnels, les frais généraux seraient de 56 millions de dirhams, marquant une augmentation de 7,7% par rapport à l'exercice précédent, et représentant 1,75% des produits techniques, soit sensiblement, le même niveau que celui de l'exercice précédent.

Frais généraux, pertes et profits en M MAD

Année	2005	2006	variation %
Frais généraux	52,40	67,7	29
Pertes sur exercices antérieurs	0,70	0,70	0,0
Pertes exceptionnelles	0,04	0,06	50
Profits sur exercices antérieurs	0,80	4,6	NS
Profits exceptionnelles	1,02	1,17	15
Total des frais généraux, pertes et profits	51,3	62,8	22,4
Rapport aux produits techniques	1,79%	1,97%	+10%

Ces frais représentent, par rapport au total des produits techniques 1,97% contre 1,79% l'exercice précédent. Par rapport au total des produits (y compris les produits de patrimoine nets de charges et de provisions correspondantes), ces frais représentent 1,64% contre 1,41 l'exercice précédent.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2006, la C.I.M.R. a enregistré des produits techniques totalisant 3 181,9 millions de Dhs. Les charges techniques ont atteint un montant total de 2 270,7 millions de Dhs. Il en ressort un excédent de 911,3 millions de Dhs par rapport à 650,3 millions de Dhs en 2005.

Les frais généraux et les pertes et profits se sont élevés à 62,8 millions de Dh en 2006, contre 51,3 millions de Dhs en 2005.

Les produits de patrimoine nets des charges correspondantes, ont totalisé 911,2 millions de Dhs en 2006, contre 822,7 millions de Dhs en 2005.

Le résultat global fait ressortir un bénéfice de 1 759,7 millions de Dhs en 2006, contre 1 421,7 millions de Dhs en 2005, soit une progression de 23,8%.

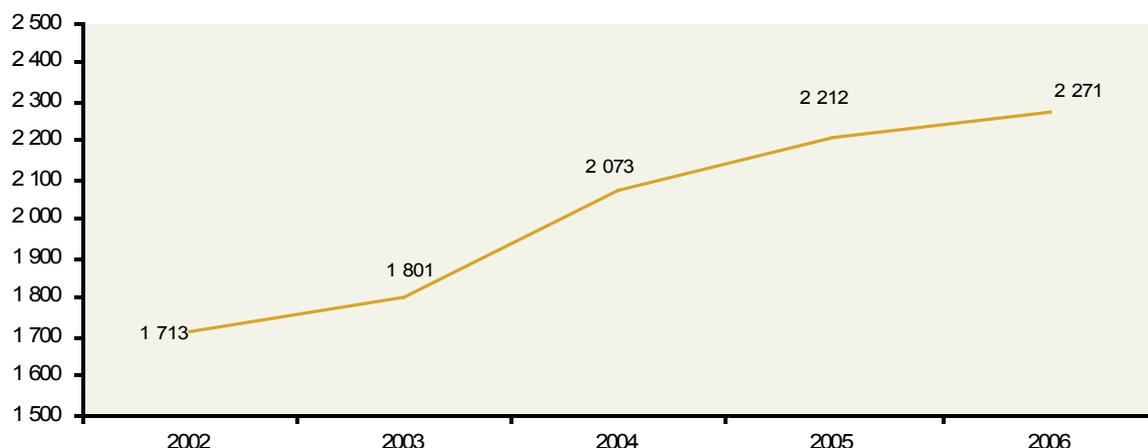
Résultats de l'exercice en MDH

	R 05	R 06	Var R 06/05	B 2006	Var R 06 /B 06
Produits techniques	2 862	3 182	11,2%	3 163	0,6%
Charges techniques	2 212	2 271	2,7%	2 389	-4,9%
Solde technique	650	911	40,7%	774	17,7%
Taux de couverture technique*	129,4%	140,1%	8,3%	132,4%	5,8%
FG, pertes et profits	51	62	21,9%	49	28,3%
Produits du patrimoine nets	823	911	10,7%	791	15,2%
Total des produits	3 713	4 113	10,7%	4 030	2,0%
Total des charges	2 291	2 353	2,7%	2 437	-3,4%
Résultat global	1 422	1 760	23,8%	1 593	10,5%
Taux de couverture global**	162,8%	174,7%	7,8%	165,3%	5,7%
* Produits techniques / charges techniques					
** Total des produits / Total					

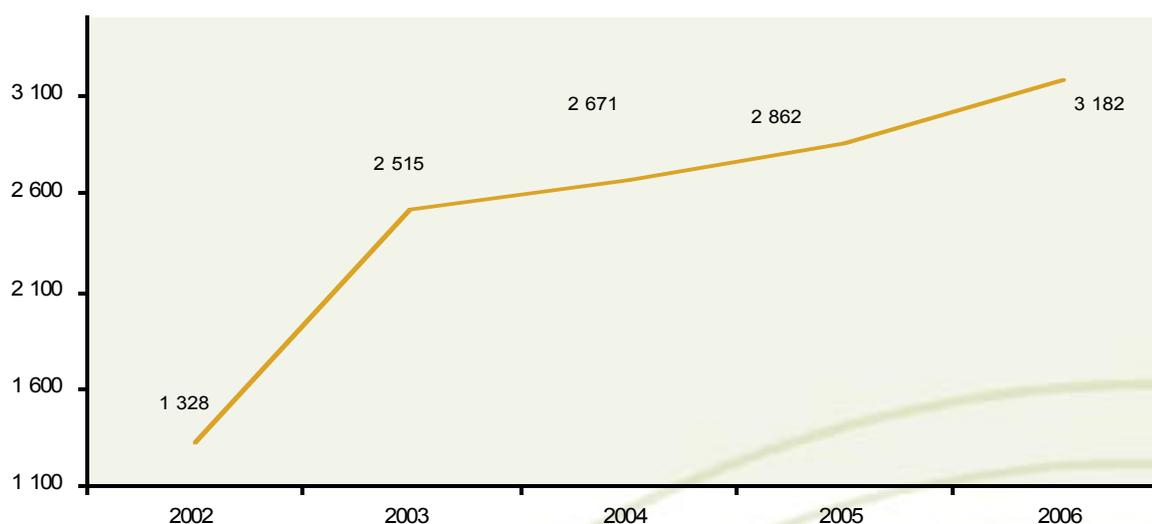
Le taux de couverture technique (Produits techniques/Charges techniques) est de 140,1% en 2006, contre 129,4% en 2005.

Le taux de couverture global (Total des produits nets des charges et provisions financières correspondantes/Total des charges) est de 174,7% en 2006 contre 162,8% en 2005.

Evolution des charges techniques (en millions de Dhs)



Evolution des produits techniques (en millions de Dhs)



SYNTHESE DES RESULTATS

Résultat d'exploitation en Dh	2005	2006
Produits techniques	2 862 147 291	3 181 906 227
Charges techniques	2 211 840 071	2 270 761 817
Taux de couverture technique	129,4%	140,1 %
Frais généraux et PP	51 341 147	62 722 308
Produits de patrimoine nets	822 731 624	911 258 332
Total des produits	3 712 927 015	4 112 683 039
Total des charges	2 291 229 317	2 353 002 606
Résultat global	1 421 697 697	1 759 680 433
Taux de couverture global	162,8%	174,7 %

PRODUITS ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

Les produits financiers et de placements augmentés des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont atteint un montant de 905,6 millions de Dhs, en augmentation de 59,9 millions de Dhs par rapport à l'exercice précédent où ils se situaient au niveau de 845,7 millions de dirhams.

Les autres revenus augmentés des reprises sur provisions pour dépréciation de titres ont totalisé 19,3 millions de Dhs contre 3,3 millions de Dhs en 2005.

Les charges et dotations aux provisions pour dépréciation de titres ont totalisé 13,7 millions de Dhs contre 26,2 millions de Dhs en 2005.

Produits nets du Patrimoine en MDH

Année	2005	2006	variation %
Revenus de valeurs mobilières	238,5	207,4	-13
Plus-values	607,2	698,2	15%
Total produits financiers	845,7	905,6	7,1
Autres revenus nets	0,7	4,2	NS
Impôts	-0,2	-0,5	NS
Frais de gestion	-2,7	-4,2	+55
Dotations / Reprise nette de provision pour dépréciation de titres	-20,8	6,0	NS
Total	822,7	911,2	10,7%

Les produits de patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, ont totalisé 911,3 millions de Dhs contre 822,7 millions de Dh en 2005, enregistrant une augmentation de 88,6 millions de Dhs.

La valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2006 à 18,7 milliards de Dhs faisant ressortir une plus-value latente de 8,6 milliards de Dhs représentant 84% de la valeur comptable, indépendamment des placements immobiliers et des titres non cotés qui restent exprimés à leur valeur comptable.

RESERVES

L'année 2006 a été marquée par un résultat d'exploitation excédentaire, au titre de la retraite normale, s'élevant à 976,3 millions de Dhs par rapport à 750 millions de Dhs au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 30%.

Conformément aux dispositions statutaires, et compte tenu de ce résultat, la Réserve de Prévoyance au titre de la retraite normale est passée de 6 121,5 millions de Dhs en 2005 à 7 097,85 millions de Dhs au 31 décembre 2006.

Le régime de retraite complémentaire fait ressortir en 2006 un résultat d'un montant de 80 millions de dirhams. La réserve de prévoyance au titre de la retraite complémentaire passe de 571,7 millions de Dhs en 2005 à 651,8 millions de dirhams à fin décembre 2006, marquant une progression de 14%.

Réserves en MDH

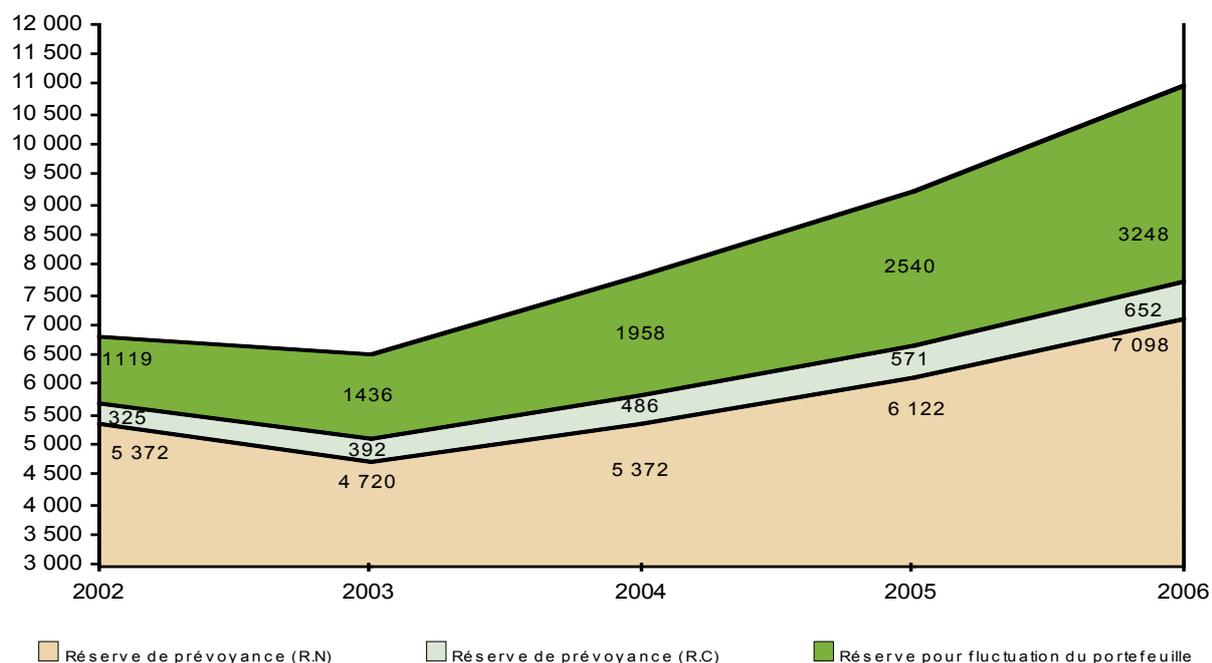
	2005	2006	variation %
Retraite normale			
Réserves précédentes	5 372	6 122	14
Résultat de l'Exercice	750	976	30
Réserve de prévoyance, Retraite normale	6 122	7 098	16
Retraite complémentaire			
Réserves précédentes	486	572	18
Résultat de l'Exercice	86	80	-7
Réserve de prévoyance, Retraite complémentaire	571	652	14
Réserve de fluctuation du portefeuille			
Réserves précédentes	1 958	2 544	30
Dotations de l'Exercice	586	703	21
Réserve de fluctuation du portefeuille	2 544	3 248	28
Réserves de prévoyance totales	6 694	7 750	15
Réserves totales	9 238	10 997	19

En outre, la réserve pour fluctuation du portefeuille est passée de 2 544,8 à fin décembre 2005 à 3 248,0 millions de Dhs au 31-12-2006, du fait des plus-values nettes sur cessions d'actions, réalisées en 2006.

Le total de ces trois réserves s'élève à 10 997,6 millions de Dhs, contre 9 237,9 millions de Dhs en 2005, soit une variation de 1 759,6 millions de Dhs, supérieure de 436,7 millions de Dhs à la cotisation salariale de l'année.

Rapportée au montant des charges d'allocations supportées par la CIMR au cours de l'exercice 2006, la réserve totale représente 5,1 années d'allocation, niveau supérieur à celui de l'année précédente qui était de 4,4.

Evolution des réserves (en millions de Dhs)



SALAIRE PLAFOND

Proportionnellement à l'augmentation du salaire de référence de l'année précédente, le salaire plafond a été porté de 985.808 Dhs à 1 025 240 Dhs en 2006.

SALAIRE DE REFERENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, la progression du salaire de référence est fixée à 4% depuis 2003. Il passe ainsi de 15,92 à 16,56 en 2006.

VALEUR DU POINT DE LIQUIDATION

Conformément aux dispositions de l'article 13 du Règlement Intérieur, la valeur du point de liquidation est maintenue à 11,64 Dhs.

VALEUR DU POINT EN SERVICE

Conformément aux dispositions de l'article 13 Ter du Règlement Intérieur, la valeur du point en service progresse, à compter du 1er juillet 2007 de 0,70% pour passer de 11,30 à 11,38.

REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2006, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de maintenir les taux de rendement à appliquer à l'Option Capital pour l'exercice 2006, aux niveaux fixés en 2005 :

- * Taux de rendement : 3,25%
- * Taux de revalorisation : 0,25%.

Activité du Comité de Pilotage

Au cours de l'exercice 2006, le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises.

Au cours de la première réunion, le comité de pilotage a analysé, examiné et approuvé les résultats au titre de l'exercice 2005, ainsi que ceux de la gestion financière du même exercice. Dans ce volet, le comité a analysé aussi l'opération de vente des actions CNIA, la procédure de la gestion monétaire, les recommandations issues de l'audit de la gestion déléguée réalisé par le cabinet WINTER et l'étude de la stratégie financière de la CIMR.

Par ailleurs, le comité a examiné et analysé l'étude sur les opérations de rapatriement du patrimoine des sociétés civiles et immobilières dans l'actif de la CIMR, plus particulièrement le transfert de l'ensemble immobilier de LARBEL.

Le comité a examiné aussi les aménagements statutaires, suite à la décision prise lors de la dernière assemblée générale concernant la mensualisation.

Enfin, le comité a examiné les résultats du projet des Ressources Humaines entamé au début de l'année 2005. Il a passé en revue le nouvel organigramme. Il a approuvé la création de la Direction Stratégie et Développement, composée principalement de la nouvelle Agence Centrale, des services Clients, Contrôle de Gestion, Assurance Qualité et Organisation, Étude et Développement ainsi que du service Communication.

Concernant le volet organisation, le comité a validé la nouvelle organisation de la Direction Administrative et Financière qui a intégré la Direction des Ressources Humaines en tant que département et a renforcé le département comptabilité par la création d'un service analyse et rapprochement.

La Direction d'Exploitation a été refondue par une nouvelle répartition des tâches. En effet les activités de la Direction d'Exploitation ont été scindées en trois départements. Il s'agit du département production, du département contrôle et du département prestation.

De même, la Direction Commerciale a été organisée autour de trois services, le service prospection et promotion, le service administration des ventes et les agences régionales.

Au cours du deuxième comité de pilotage, les membres du comité ont examiné et approuvé le rapport de JWA concernant la certification de la gestion financière.

Le comité de pilotage, après la présentation du bilan actuariel, a analysé et défini les concepts à retenir, l'étude d'une table d'expérience de la CIMR, les hypothèses actuarielles, ainsi que les méthodes et la détermination de la revalorisation de l'option en capital.

Le comité a aussi examiné et approuvé la règle de réalisation annuelle d'une partie des plus-values latentes ainsi que la synthèse des offres pour la gestion du fonds ATTADAMOUN.

Le comité a analysé l'avancement des travaux de la réforme du système de retraite au Maroc.

Le comité a pris connaissance des opérations de recouvrement réalisées auprès des compagnies d'assurance.

Par ailleurs, le comité a passé en revue le projet de rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire.

Au cours du troisième comité de pilotage, les membres du comité ont examiné les résultats comptables et financiers arrêtés à fin juin 2006, ainsi que ceux de la gestion financière et des projets d'investissement en cours.

Les membres du comité ont analysé les travaux d'audit des données et des traitements informatiques réalisés par DELOITTE PARIS, ainsi que le bilan actuariel réalisé par le département, actuariat suite à ces travaux d'audit.

Enfin, la réforme du système de retraite du secteur privé a été examinée par le comité, notamment les travaux de la commission technique et la commission nationale instituées par Monsieur le Premier Ministre.

Activité du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit s'est réuni courant 2007 pour valider les comptes arrêtés au 31 décembre 2006 et le rapport de l'auditeur indépendant pour ledit exercice.

Il s'est également penché sur les missions d'audit interne menées durant l'exercice 2006. Il a ainsi examiné les conclusions des missions d'audit :

- du processus de rachats des points,
- de l'application informatique de liquidation suite aux dernières modifications apportées aux règles de gestion,
- du processus de gestion documentaire des dossiers des participations financières de la CIMR
- du processus de remboursement des cotisations salariales.

En 2006, le Comité d'Audit a demandé la réalisation d'une mission d'audit des données et des contrôles généraux informatiques.

Cette mission a été confiée au cabinet DELOITTE dont les recommandations principales, relatives au volet "contrôles généraux informatiques" de la mission, ont été jugées prioritaires et ont été mises en place au cours du même exercice.

Cette mission comportait également un volet "audit des données". Dans ce cadre le cabinet a recommandé la réalisation de travaux de nettoyage et de correction des données. Ces travaux sont en cours de réalisation avec l'assistance du cabinet DELOITTE. Ils doivent s'achever avant fin 2007.

Par ailleurs, le Comité d'Audit, a pris connaissance des résultats de l'étude qu'il avait commandité et qui portait sur l'impact des écarts de données sur le bilan actuariel 2005, suite à la mission d'audit des données.

Menée par le département actuariat, cette mission a conclu que :

- L'impact des écarts constatés sur le taux de préfinancement est faible, vu qu'il passe de 50,43% à 50,42% réalisant ainsi un écart de 0,02%.
- Ces écarts n'ont pas d'impact sur la réserve de prévoyance qui maintient son allure sur toute la durée de projection.

Parallèlement, et toujours concernant le Bilan Actuariel, les membres du comité ont pris connaissance des résultats de la mission d'audit interne de la procédure d'élaboration du bilan actuariel 2006, qui a conclu à sa conformité. Cette mission a été réalisée pour répondre à la recommandation de l'actuaire indépendant dans son rapport d'audit de l'année 2005.

Enfin, le Comité d'Audit a validé le plan de l'Audit pour l'exercice 2007.

Gestion financière en 2006

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE 2006

► MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

I-Portefeuille "Actions"

1- Acquisitions d'actions

Les achats d'actions ont totalisé un montant de 313,06 millions de DH :

Acquisitions d'actions (en Dh)	313 068 486,77
Achats d'actions	183 543 034,90
ADDOHA	92 798 182,40
AUTO HALL	5 075 200,00
IAM	82 814 852,50
RISMA	2 854 800,00
Souscription aux augmentations de capital	129 525 451,87
Capital Morocco L.P	905 551,87
NSI	128 619 900,00

2. Cessions d'actions et réduction du capital

Les cessions d'actions se sont élevées, en 2006 à 324,4 millions de Dh. La plus-value nette réalisée suite à ces opérations de cessions s'élève à 210 millions de Dh.

La réduction du capital s'élève à 7,5 millions de Dh.

Cessions d'actions (en Dh)	Prix de cession	+/- values
Ventes d'actions	317 439 550	209 813 357
AUTO HALL	5 075 200	4 718 959
CNIA	36 666 000	15 666 000
SONASID	275 698 350	189 428 398
Réduction du capital		
IAM	6 915 684	
Capital Morocco	592 699	240 344
TOTAL	324 947 933	210 053 701

3. FCPs actions dédiés

Les souscriptions aux FCPs actions dédiés ont totalisé un montant de 63,67 millions de Dh :

Souscriptions aux FCP (en Dh)	63 670 251,19
FCP THARWA	30 468 163,69
FCP GENERATION PERFORMANCE	33 202 087,50

Les rachats ont totalisé aussi un montant de 63,67 millions de Dh :

Rachats FCP CIMR (en Dh)	63 670 251,19
FCP THARWA	30 468 163,69
FCP GENERATION PERFORMANCE	33 202 087,50

Ces mêmes montants des opérations, souscriptions et rachats, concernent les allers-retours de fin d'année.

II- Portefeuille obligataire

1. Portefeuille obligataire direct

Remboursements de titres à revenus fixes

Les remboursements d'obligations marocaines se sont élevés, en 2006, à 4,43 millions de Dh.

2. SICAVs obligataires dédiées

Souscriptions aux SICAVs dédiées

Effectuées en numéraire, les souscriptions aux SICAVs obligataires dédiées ont totalisé un montant de 3 348,98 millions de Dh :

Souscriptions aux SICAVs en numéraire (en Dhs)	3 348 976 113
SICAV PREVOYANCE	669 339 774
SICAV AJIAL	764 901 780
SICAV ATTADAMOUN	667 860 547
SICAV IDDIKHAR	1 246 874 012

Rachats des SICAVs dédiées

Les rachats des parts des SICAVs CIMR ont atteint en 2006 un montant de 2 831,88 M MAD.

Rachats des SICAVs CIMR (en Dhs)	2 831 877 324
SICAV PREVOYANCE	849 028 498
SICAV AJIAL	747 362 780
SICAV ATTADAMOUN	473 811 215
SICAV IDDIKHAR	761 674 831

Ces rachats intègrent des opérations d'externalisation des coupons encaissés par les SICAVs dédiées, pour un montant de 453 millions de Dh.

III- Placements monétaires

La durée moyenne de placement était de 37 jours pour un rendement moyen de 16,2%, soit 47,5 MDH.

► PRODUITS DU PORTEFEUILLE

Les produits financiers et de placements augmentés des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont atteint un montant de 905,6 millions de Dh, en augmentation de 59,9 millions de Dh ou 7,1%.

Les revenus du portefeuille (dividendes et jetons de présence) ont enregistré un montant de 207,4 millions de Dh en 2006. Compte tenu des plus-values nettes réalisées, le rendement des capitaux investis (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) exprimés en valeur comptable représente 9,53%.

Produits Financiers (en millions de Dh)		
	2005	2006
Plus-values réalisées	607,2	698,2
Plus-values /actions Maroc	137,7	210
Plus-values /actions Sicav	378,6	452,8
Plus-values /FCP	37,6	32,8
Plus-values /Placement Trésorerie	1,6	2,4
Plus-values /actions Etranger	51,7	-
Plus-values /obligations Maroc	-	0,2
Revenus réalisés	238,5	210,8
Revenus actions Maroc	218,9	202,9
Revenus FCP Maroc	10,8	-
Revenus /obligations Maroc	7,1	3,7
Revenus /FCP Etranger	1,5	0,8
Intérêts/ avances en comptes courants	0,1	-
Produits Financiers	845,7	908,07

► COMPOSITION ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

1. COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

La composition du portefeuille CIMR, au 31 décembre 2006, se présente comme suit :

Portefeuille C.I.M.R	2006	
	Valeur d'achat en Dh	Valeur d'estimation en Dh
ACTIONS	1 695 871 265,33	8 114 223 063,50
OBLIGATIONS	501 715 157,29	502 028 297,78
SICAVs CIMR	6 772 365 457,42	8 210 542 419,44
SICAV PREVOYANCE	2 008 230 437,92	2 556 476 527,20
SICAV AJIAL	1 563 539 779,92	1 895 240 873,24
SICAV IDDIKHAR	1 823 862 723,15	2 143 253 223,00
SICAV ATTADAMOUN	1 376 732 516,43	1 615 571 796,00
FCPs	593 300 789,19	1 154 032 640,28
FCP THARWA	294 625 440,88	554 136 085,44
FCP GENERATION PERFORMANCE	298 675 348,31	599 896 554,84
OPCVMs	296 783 627,57	441 404 281,12
SICAV MONETAIRES	709 128,88	714 896,12
FCP CIMR International	296 074 498,69	440 689 385,00
VALEURS NON COTEES	260 700 545,68	209 586 456,10
PLACEMENTS IMMOBILIERS	137 790 726,23	119 770 178,68
METAUX PRECIEUX (OR)	4 165 263,00	48 572 016,17
DEVISES	1 561 449,19	1 560 755,30
TOTAL PORTEFEUILLE	10 264 254 280,95	18 801 720 108,37

Indépendamment des placements immobiliers et des titres non cotés qui restent exprimés à leur valeur comptable, le portefeuille CIMR, évalué en valeur marché (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or), s'est établi au 31 décembre 2006 à 18,8 milliards de Dh faisant ressortir une plus-value latente de 8,5 milliards de Dh, représentant 83,2% de la valeur comptable.

2. Performance du portefeuille direct "Actions cotées"

Le portefeuille des participations directes cotées a enregistré, en 2006, une variation de 45,56%.



3. Performance des fonds dédiés obligataires

Les performances des SICAVs CIMR, en 2006, ont été les suivantes :

SICAVs CIMR (en Dh)	Actif net (Dh)	Perf. 2006	Perf. 2005
SICAV PREVOYANCE	2 556 476 524	21,37%	7,67%
SICAV AJIAL	1 895 240 856	21,46%	7,69%
SICAV IDDIKHAR	2 143 253 239	21,90%	8,38%
SICAV ATTADAMOUN	1 615 571 801	21,48%	7,67%
PORTEFEUILLE SICAVs CIMR BENCHMARK(MBI : 50% MLT+50%LT)	8 210 542 420	21,55% 18,0%	7,83% 7,58%

4. Performance des fonds dédiés actions

FCPs CIMR	Actif net (Dh)	Perf. 2006	Perf. 2005
FCP GENERATION PERFORMANCE	599 899 065	75,60%	24,12%
FCP THARWA	554 136 097	74,87%	21,15%
Portefeuille FCPs CIMR Benchmark (CFG25f)	1 154 035 162	75,25% 73,80%	22,64% 21,96%

5. Performance du FCP CIMR INTERNATIONAL

Le FCP CIMR International, fonds dédié de valeurs étrangères (60% actions, 40% obligations), a enregistré, au 31 décembre 2006, une performance de 6,9% contre 8,34% pour son benchmark.

Annexes :

TITRES CEDES EN 2006

	Nombre de titres	Prix de vente
ACTIONS		317 439 550
AUTO HALL	4 160	5 075 200
C N I A	140 000	36 666 000
SONASID	204 221	275 698 350

TITRES ACQUIS EN 2006

	Nombre de titres	Prix d'achat
ACTIONS		183 543 034,90
ADDOHA	137 830	92 798 182,40
AUTO HALL	4 160	5 075 200,00
IAM	693 965	82 814 852,50
RISMA	11 895	2 854 800,00
Souscription aux augmentations de capital		129 525 451,87
Capital Morocco L.P	905	905 551,87
N S I	1 286 199	128 619 900,00

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2006

I. TITRES A REVENUS VARIABLES

1) TITRES DE PLACEMENT (sociétés cotées)

Actions marocaines	Nombre	Valeur comptable	Valeur estimée
ATTIJARIWAFI BANK	462 070	348 022 880,76	1 062 761 000
BMCE	884 211	183 094 826,51	1 105 263 750
CIH	1	99,13	575
CREDIT EQDOM	100 606	18 174 339,77	164 188 992
B C P	1 635	1 111 800,00	3 057 450
O N A	688 772	215 247 641,50	1 060 708 880
RISMA	196 283	34 815 300,00	84 401 690
S N I	354 052	177 997 683,19	495 672 800
BRANOMA	2	996,27	2 400
BRASSERIES DU MAROC	459 425	119 363 668,84	757 132 400
COSUMAR	538 608	83 290 529,23	443 812 992
CIMENTS DU MAROC	561 674	158 208 008,69	1 235 682 800
LAFARGE CIMENTS	184 665	81 167 272,53	704 496 975
ADDOHA	137 830	92 798 182,40	392 815 500
AUTO-HALL	308 902	31 171 748,20	376 860 440
C T M-LN	5	1 608,61	1 270
IAM	1 728 921	148 757 908,00	223 895 269,50
LYDEC	8 892	2 623 140,00	3 467 880

2) TITRES DE PARTICIPATION (sociétés non cotées)

SOCIETES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES	Nombre	Valeur comptable	Valeur estimée
CAPITAL MOROCCO LP	8 688	8 690 713,32	7 582 451,13
CASA FIN. MARKETS	135 132	13 559 957,88	13 559 957,88
CFG DEVELOPPEMENT	220 000	22 000 005,35	19 734 594,07
AM INVEST MOROCCO	300 000	30 000 000,00	30 000 000,00
SNCE	20 000	2 000 000,00	1 776 995,83
CHERIF TEXTILES	9 942	2 102 102,84	0,00
FRIMA	335	13 341,83	13 341,83
SOREAD	23 522	24 750 000,00	2 454 788,85
CEMA	3 321	1 434 364,94	1 434 364,94
GENERAL TIRE	103 170	23 531 560,00	0,00
N S I	1 286 199	128 619 900	128 619 900,00

SOCIETES IMMOBILIERES	Nombre	Valeur comptable	Valeur estimée
STE CENTURIS	17 500	22 030 000,00	11 870 839,75
STE LE NOTRE	81	81 000,00	81 000,00
STE LARBEL	200	2 350 954,72	47 064 189,56
STE RANILA	110	1 676 325,00	1 676 325,00
STE PASTEUR	10 000	1 000 000,00	1 000 000,00
STE NEJMA	1 000	100 000,00	100 000,00
STE AL INAACH	1 000	100 000,00	100 000,00
STE HAWAZINE	1 200	703 687,50	0,00
STE INTAJ	720	1 040 625,00	614 109,60
SAPINO	68 571	6 857 100,00	6 857 100,00
STE TANGER FREE ZONE	90 000	9 000 000,00	9 000 000,00

3) TITRES A REVENUS FIXES ET OPCVM

	Nombre	Valeur comptable	Valeur estimée
FCP CIMR			
FCP CIMR INTERNATIONAL	2 589	296 074 498,69	404 544 563,37
MAROC			
FONDS D'ETAT ET ASSIMILES		1 665 157,29	1 665 157,29
DEPOT A TERME		500 000 000,00	500 000 000,00
SICAV PREVOYANCE	4 380	2 008 230 437,92	2 556 476 524,15
SICAV AJJAL	4 147	1 563 539 779,82	1 895 240 855,59
SICAV IDDIKHAR	4 590	1 823 862 723,15	2 143 253 239,03
SICAV ATTADAMOUN	3 525	1 376 695 886,16	1 615 571 801,49
FCP GENERATION PERFORMANCE	264 924	298 675 350,32	599 899 064,72
FCP THARWA	4 284	294 625 440,88	554 136 097,16
SICAV MONETAIRES		709 128,88	709 128,88



Equité Equité Equité

Valeur fondamentale à la CIMR, l'Equité c'est donner à chacun ce qui lui est dû, en toute impartialité.

Elle se manifeste dans le service apporté aux affiliés, adhérents, retraités et ayant droits ; à travers le respect des droits de chacun.

Elle transparaît dans notre ferme volonté d'exclure toute forme de clientélisme ou de favoritisme ; dans notre refus de toute forme de discrimination.

R a p p o r t F i n a n c i e r

Rapport Financier

R a p p o r t F i n a n c i e r



Bilan au 31 décembre 2006

Actif

Rubriques	Valeurs Initiales	Amortissements & Provisions	Valeurs Nettes 2006	Valeurs Nettes 2005
Valeurs Immobilisées	126 328 779,01	28 201 305,43	98 127 473,58	148 561 355,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 813 800,00	1 306 719,95	507 080,05	1 070 800,02
Terrain	15 585 000,00		15 585 000,00	15 585 000,00
Immeuble	58 415 000,00	2 920 750,00	55 494 250,00	58 415 000,00
Matériel Informatique	14 932 309,96	10 313 658,30	4 618 651,66	4 180 480,85
Matériel Roulant	577 400,00	568 200,00	9 200,00	78 096,67
Matériel & Mobilier de Bureau	8 409 109,59	6 723 464,75	1 685 644,84	1 349 424,08
Agencement Aménagement Installations	8 939 215,16	6 368 512,43	2 570 702,73	2 975 517,67
Autres Valeurs Immobilisées	17 656 944,30		17 656 944,30	18 820 019,82
Créances rattachées aux participations bénéfiques antérieures	-		-	46 087 016,79

Valeurs Réalisables	1 600 252 878,30	455 146 159,29	1 145 106 719,01	1 002 791 034,42
Adhérents Retraite Normale	440 113 560,06	236 532 697,05	203 580 863,01	132 891 841,77
Adhérents Retraite complémentaire	9 613 449,79		9 613 449,79	6 478 449,83
Adhérents Effets à Recevoir	43 989 378,15		43 989 378,15	22 778 642,62

Contributions Acquisées Non Émises				
Compte Retraite Normale	975 609 146,21	166 724 091,77	808 885 054,44	748 793 410,24
Compte Retraite Complémentaire	30 717 439,22	10 664 512,30	20 052 926,92	19 470 372,48

Val. & Produits échus à recevoir	828 342,23		828 342,23	309 917,80
Revenus PTF Courus non échus	313 140,49		313 140,49	14 650 448,92
Compagnies d'assurances R.V & C.R	54 729 370,10	40 751 642,31	13 977 727,79	17 737 464,91
Participations aux bénéfiques à recevoir	26 350 687,57		26 350 687,57	24 036 949,23
Débiteurs Divers	17 988 364,48	473 215,86	17 515 148,62	15 643 536,62

Valeurs de Placement	10 264 254 280,95	69 134 975,74	10 195 119 305,21	8 714 778 723,67
Fonds d'état & Assimilés	1 665 157,29		1 665 157,29	6 094 250,39
Valeurs à Revenus Fixes	500 759 128,88		500 759 128,88	227 436 403,17
OPCVM obligataires dédiés	6 772 365 457,42		6 772 365 457,42	5 802 476 308,61
OPCVM Actions dédiés	593 300 789,19		593 300 789,19	560 549 680,03
Valeurs à Revenus Variables	2 252 646 309,70	51 114 428,19	2 201 531 881,51	1 986 288 904,52
Métaux Précieux	4 165 263,05		4 165 263,05	4 165 263,05
Placements Immobiliers	137 790 726,23	18 020 547,55	119 770 178,68	127 614 197,39
Devises	1 561 449,19		1 561 449,19	153 716,51

Valeurs disponibles	91 101 641,64		91 101 641,64	386 141 104,71
Banques & CCP	91 086 534,21		91 086 534,21	386 118 823,57
Caisse	15 107,43		15 107,43	22 281,14

TOTAL GÉNÉRAL	12 081 937 579,90	552 482 440,46	11 529 455 139,44	10 252 272 218,70
----------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------

Passif

Rubriques		Montants 2006	Valeurs Nettes 2005
PASSIF NON EXIGIBLE			
Réserve de Prévoyance - Retraite Normale		7 097 852 406,28	6 121 550 178,69
Réserves précédentes	6 121 550 178,69		
Réserve de l'exercice	976 302 227,59		
Réserve de Prévoyance - Retraite Complémentaire		651 821 915,57	571 682 165,53
Réserves précédentes	571 682 165,53		
Réserve de l'exercice	80 139 750,04		
Réserve pour fluctuation portefeuille		3 248 001 983,21	2 544 763 527,10
Réserves précédentes	2 544 763 527,10		
Réserve de l'exercice	703 238 456,11		
Résultat / réalisation val . mobilières	697 251 872,01		
Reprise / Provision Titres	13 186 606,41		
Dotations / Provision Titres	(7 200 022,31)		
PASSIF EXIGIBLE		531 778 834,38	1 014 276 347,38
Allocations Échues non Payées	327 453 834,67		
État Impôts à payer	35 373 086,57		
Créditeurs divers	153 399 324,95		
Charges à payer	12 183 273,23		
Banques	3 369 314,96		
TOTAL GÉNÉRAL		11 529 455 139,44	10 252 272 218,70

Compte de produits et charges au 31/12/2006

Produits

Rubriques	2006	2005
Cotisations Adhérents	1 003 440,00	961 440,00
Contributions, Part patronale	1 632 105 134,13	1 469 422 911,45
Contributions, Part salariale	1 322 995 576,68	1 238 315 319,61
Surprimes et Rachats services passés	76 879 692,24	60 700 754,27
Contributions Assurances	20 645 061,26	22 412 075,64
Rentes de Capitalisation	28 631 001,67	24 918 589,43
Indemnités de Radiation	726 303,95	10 947 175,48
Intérêts de Retard Adhérents	41 475 407,56	34 469 025,33
Reprise / Prov. Créances des Adhérents	57 444 609,18	-

Produits Techniques	3 181 906 226,67	2 862 147 291,21
* Retraite Normale	3 108 046 881,89	2 788 729 749,31
* Retraite Complémentaire	73 859 344,78	73 417 541,90

Revenus de Valeurs Mobilières	207 420 503,66	238 465 963,70
Bénéfices sur réalis. Valeurs Mobilières	698 209 740,05	607 278 010,44
Profits de Change	11 876,08	14 988,63
Intérêts Fonds de Dépôt	3 402 222,96	52 428,44
Revenus locatifs	2 078 508,81	11 457,00
Intérêts Prêts Personnel	657 294,53	678 231,34
Reprise / Prov. Dépréc. Titres	13 186 606,41	2 454 911,31

Produits de Patrimoine	924 966 752,50	848 955 990,86
* Retraite Normale	892 180 183,25	812 039 261,59
* Retraite Complémentaire	32 786 569,25	36 916 729,27

Profits Exercices Antérieurs	4 642 710,81	801 321,88
Profits Exceptionnels	1 167 349,51	1 022 411,17

Profits exceptionnels et sur exercices antérieurs	5 810 060,32	1 823 733,05
* Retraite Normale	5 782 082,34	1 796 878,43
* Retraite Complémentaire	27 977,98	26 854,62

TOTAL DES PRODUITS	4 112 683 039,49	3 712 927 015,12
* Retraite Normale	4 006 009 147,48	3 602 565 889,33
* Retraite Complémentaire	106 673 892,01	110 361 125,79

TOTAL GÉNÉRAL	4 112 683 039,49	3 712 927 015,12
----------------------	-------------------------	-------------------------

Charges

Rubriques	2006	2005
Allocations retraites, part répartition	2 114 062 072,91	2 009 913 569,09
Allocations retraites, part capitalisation	28 631 001,67	24 918 589,43
Options en Capital	96 190 284,57	70 632 375,57
Remboursement de Cotisations Salariales	20 816 789,07	18 248 953,97
Allocations Option de Rachat	6 088 578,26	1 730 781,39
Dotations Provisions Créances Adhérents Litigieux	-	78 292 076,02
Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	4 973 090,77	8 103 725,44

Charges Techniques :	2 270 761 817,25	2 211 840 070,91
* Retraite Normale	2 246 339 380,91	2 189 282 611,44
* Retraite Complémentaire	24 422 436,34	22 557 459,47

Dotations. Prov. dépréciation des Titres	7 200 022,31	23 294 479,93
Droits de garde / Titres	2 682 233,87	1 909 682,18
Frais Opérations / Titres	1 504 335,78	773 533,39
Pertes sur Réalisations valeurs mobilières	956 720,61	58 171,86
Pertes de Changes	13 023,51	-
Dotations. Prov. dépréciation des créances / loyer	473 215,86	
Frais de gestion patrimoine immobilier	408 423,90	463,80
Retenue / source PTF	470 444,44	188 035,59

Charges et pertes de patrimoine :	13 708 420,28	26 224 366,75
* Retraite Normale	13 222 508,68	25 084 003,93
* Retraite Complémentaire	485 911,60	1 140 362,82

Frais Généraux	61 971 446,94	49 626 330,64
Dotations aux amortissements	5 803 417,39	2 799 259,69
Pertes sur Exercices Antérieurs	697 951,23	702 991,23
Pertes Exceptionnelles	59 552,66	36 298,50

Frais généraux et pertes	68 532 368,22	53 164 880,06
* Retraite Normale	66 906 574,18	51 786 917,84
* Retraite Complémentaire	1 625 794,04	1 377 962,22

TOTAL DES CHARGES	2 353 002 605,75	2 291 229 317,72
* Retraite Normale	2 326 468 463,78	2 266 153 533,21
* Retraite Complémentaire	26 534 141,97	25 075 784,51
RÉSERVE DE PRÉVOYANCE DE L'EXERCICE	1 056 441 977,63	835 302 438,81
* Part Retraite Normale	976 302 227,59	750 017 097,54
* Part Retraite Complémentaire	80 139 750,04	85 285 341,27
RÉSERVE FLUCTUATION PTF DE L'EXERCICE	703 238 456,11	586 395 258,59
TOTAL DES RÉSERVES	1 759 680 433,74	1 421 697 697,40

TOTAL GÉNÉRAL	4 112 683 039,49	3 712 927 015,12
----------------------	-------------------------	-------------------------

Responsabilité

Responsabilité

Responsabilité

Parce que nous avons fait de la Responsabilité une de nos valeurs, nous mettons tout en œuvre pour accomplir notre mission, veiller à la pérennité du régime sur le long terme, créer de la valeur pour nos affiliés, adhérents, et allocataires, offrir le service adéquat à nos partenaires et atteindre les objectifs de notre Caisse.

A la CIMR, la Responsabilité a pour synonymes : Assumer ses actes et décisions, Rendre compte à qui de droit, Se mobiliser pour atteindre les objectifs fixés et Respecter les engagements pris.

Bilan Actuariel

Bilan Actuariel

B i l a n A c t u a r i e l



Bilan Actuariel 2006

► PREAMBULE

Le présent bilan actuariel 2006 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2006, c'est-à-dire quatre années après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'AGE du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la «répartition provisionnée» comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 40 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement et c'est dans cet esprit que depuis 2002 des bilans actuariels annuels ont été menés.

Le bilan 2006, à travers les observations effectuées après quatre années de fonctionnement sur les bases nouvelles, permet d'effectuer les premières comparaisons entre prévisions et observations.

Ces constats conduisent à confirmer la grande sensibilité du résultat à certaines hypothèses, du fait notamment de la faible couverture des engagements par des actifs représentatifs.

Il convient de signaler que les programmes informatiques servant à extraire les données pour l'établissement du Bilan Actuariel 2006, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet DELOITTE en septembre 2006, qui a conclu à leur intégrité.

Le bilan actuariel 2006, comme ceux réalisés annuellement à partir de 2002, montre que le régime reste pérenne, mais cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier.

► RESSOURCES ET PRESTATIONS DU REGIME EN 2006 ⁽¹⁾

Les ressources opérationnelles du régime en 2006 ont été les suivantes :

En MDH	31/12/2006	31/12/2005	Evolution
Contributions patronales	1 632	1 469	11,07%
Cotisations salariales	1 323	1 238	6,84%
Contributions associatives	1,003	0,961	4,37%
Autres produits techniques	226	153	47,15%
Total des ressources	3 182	2 862	11,17%

En MDH	31/12/2006	31/12/2005	Evolution
Prestations	2 271	2 212	2,66%
Frais	62,5	51,3	21,77%
Total des prestations	2 333	2 263	3,10%

Avant produits financiers, le dépassement des dépenses par les ressources, au titre de l'exercice 2006 s'élève à 849 MDH.

Parallèlement, les résultats financiers de l'exercice s'élèvent à 918 MDH, ce qui porte le dépassement des dépenses par les ressources à 1 767 MDH.

► VALORISATION DES ENGAGEMENTS

Les principales hypothèses du scénario de référence retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 3 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève en groupe semi-fermé ⁽²⁾ à :

En Mds Dh	31/12/2006	31/12/2005	Ecart
Retraites et ayants cause	24,0	22,6	5,8%
Actifs et ayants droit	66,4	62,2	6,8%
Total	90,4	84,8	6,5%

(1) Source : Etats financiers 2006

(2) VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis ⁽³⁾ et des droits futurs de la façon suivante :

En Mds Dh	31/12/2006	31/12/2005	Ecart
Droits acquis	58,1	54,3	7,0%
Droits futurs	32,2	30,5	5,7%
Total	90,4	84,8	6,5%

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En Mds Dh	31/12/2006	31/12/2005	Ecart
VAP des ressources	33,4	31,6	5,8%

La réserve de prévoyance (calculée comme étant la somme de la valeur comptable du fonds de prévoyance et la moitié des plus-values latentes) est évaluée à :

En Mds Dh	31/12/2006	31/12/2005	Ecart
Réserve de prévoyance	14,6	11,2	30,8%

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En Mds Dh	31/12/2006	31/12/2005	Ecart
VAP total ressources	48,0	42,8	12,3%

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En Mds Dh	31/12/2006	31/12/2005	Ecart
Engagement net non couvert	42,3	42,1	0,7%

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance et de la valeur actuelle probable des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

En Mds Dh	31/12/2006	31/12/2005	Ecart
Taux de préfinancement	53,2%	50,4%	5,4%
Taux de couverture	25,1%	20,5%	22,2%

► AJUSTEMENTS PARAMETRIQUES DES PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES A FIN 2006

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous :

Hypothèse	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2006	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2005
Inflation	2%	2%
Taux de rendement financier	5% (taux nominal)	5% (taux nominal)
Taux d'actualisation	5% (taux nominal)	5% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des actifs	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4% (taux nominal)	4% (taux nominal)
Evolution annuelle des actifs	0,50%	0,50%
Table de mortalité	PF 60/64 avec dérive (+1trim / 2 ans)	PF 60/64 avec dérive (+1trim / 2 ans)
Evolution annuelle du Salaire de Référence	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	0% jusqu'en 2010, 4% ensuite	0% jusqu'en 2010, 4% ensuite
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	0,7% jusqu'en 2010, 1% ensuite	0,7% jusqu'en 2010, 1% ensuite
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3,25%+0,25%	3,25%+0,25%
Montant de la Réserve de Prévoyance	14,6 Mds DH	11,2 Mds DH

Les hypothèses de base du bilan 2005 ont été maintenues.

► PROFIL DE LA RESERVE DE PREVOYANCE

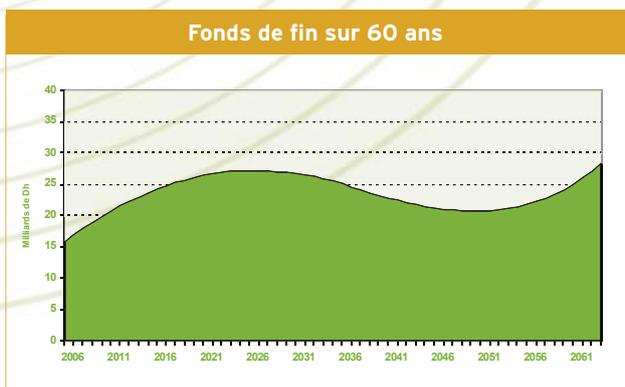
Le principe de pérennité suppose que le profil de la réserve de prévoyance établi sur 40 ans doit satisfaire à deux conditions :

- Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

Profil du fonds au 31/12/2006

La réserve de prévoyance avec les données 2006 et les mêmes hypothèses que le bilan 2005 est présentée ci-après :

(3) Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection.

► TESTS DE SENSIBILITE

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

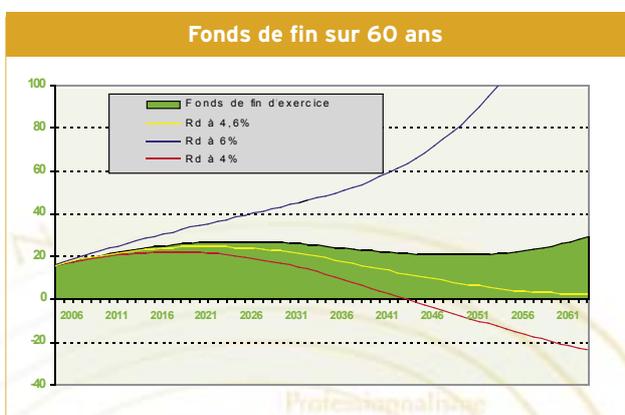
5.1. - TAUX DE PLACEMENT

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement de +1% et de -1%. On précise que le taux d'actualisation varie du même taux.

- Variation du taux de préfinancement et du taux de couverture :

	initial	+1%	-1%
Taux de préfinancement	53,2%	61,1%	46,4%
Taux de couverture	25,1%	29,0%	21,5%

- Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

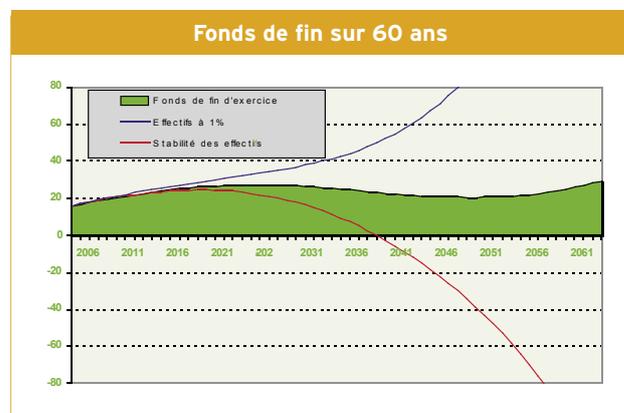


Le test montre qu'avec un taux de rendement de 4%, le régime n'est plus pérenne. Il devient négatif en 2045. Avec un taux de rendement de 4,6%, le fonds est positif sur toute la durée de projection.

5.2. - CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

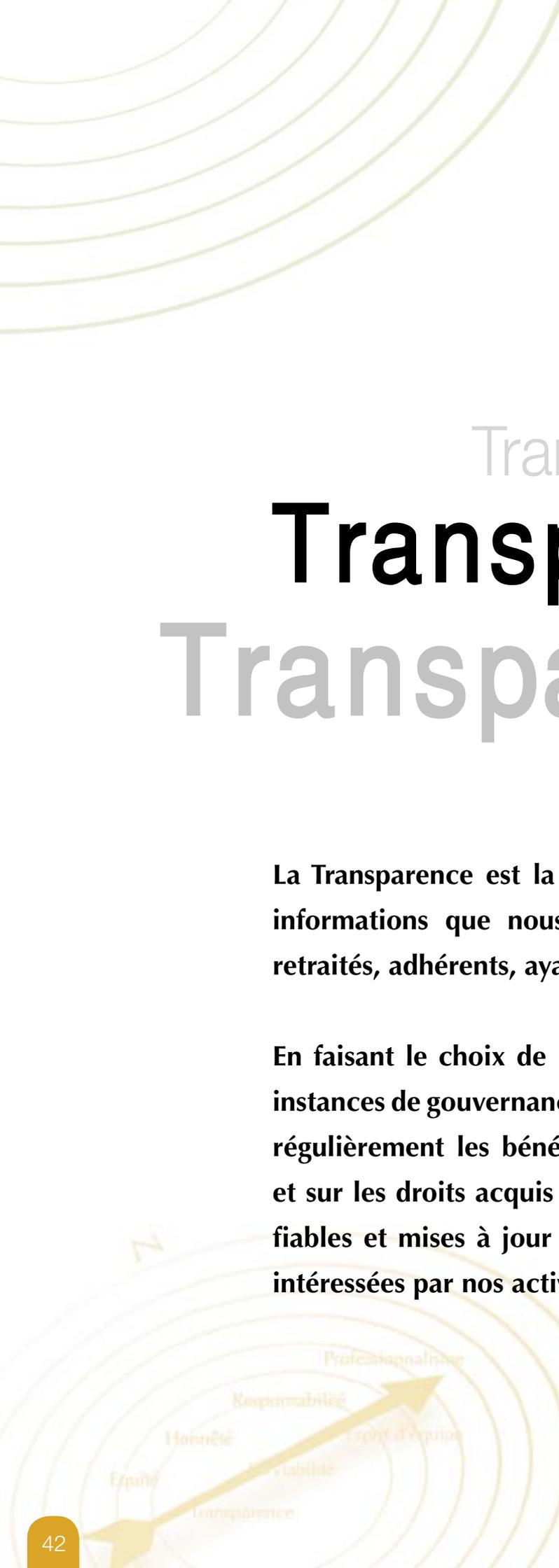
Les tests proposés prennent en compte un taux d'évolution des actifs de 1% et une stabilité des effectifs au lieu de 0,5 % par an.

- Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :



Le test montre, une fois de plus, la nécessité pour la CIMR d'accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir les entreprises non-adhérentes. Cette remarque rejoint l'un des points clef abordé à l'occasion de la réforme 2003 : faire en sorte que la CIMR devienne un régime complémentaire obligatoire.





Transparence

Transparence

La Transparence est la base de toutes nos relations et des informations que nous communiquons aux tiers, affiliés, retraités, adhérents, ayant droits et partenaires de la CIMR.

En faisant le choix de la Transparence, nous renforçons les instances de gouvernance au sein de la CIMR, nous informons régulièrement les bénéficiaires du régime sur sa pérennité et sur les droits acquis et nous partageons des informations fiables et mises à jour avec toutes les parties légitimement intéressées par nos activités.

R a p p o r t d e l ' A u d i t e u r
I n d é p e n d a n t

Rapport de l'Auditeur Indépendant

R a p p o r t d e l ' A u d i t e u r
I n d é p e n d a n t





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites « CIMR » arrêtés au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan et le compte de produits et charges relatifs à l'exercice clos à cette date. La préparation de ces états de synthèse relève de la responsabilité des organes de gestion de la CIMR. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de la profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que notre audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend un examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion.

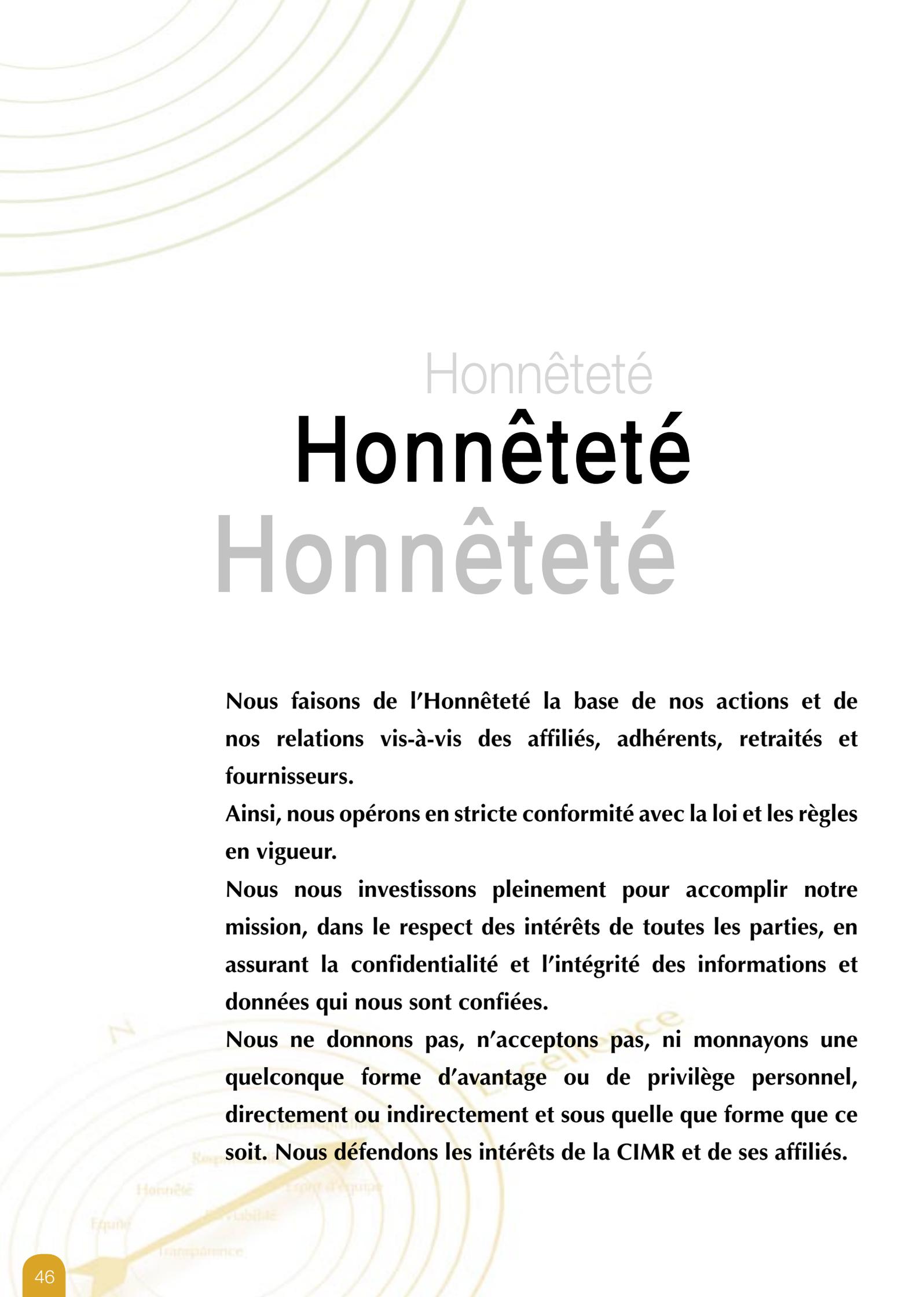
A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Caisse interprofessionnelle Marocaine de Retraites « CIMR » au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : Dans le cadre de son projet d'entreprise, la CIMR a lancé des actions actuellement en cours pour l'amélioration de son système d'information. Ces actions, ont pour objectifs entre autres, le renforcement des procédures de contrôle interne et de gestion des droits des affiliés.

Fait à Rabat, le 16 mai 2007



Pour KPMG
Fouad LAHGAZI



Honnêteté

Honnêteté

Nous faisons de l'Honnêteté la base de nos actions et de nos relations vis-à-vis des affiliés, adhérents, retraités et fournisseurs.

Ainsi, nous opérons en stricte conformité avec la loi et les règles en vigueur.

Nous nous investissons pleinement pour accomplir notre mission, dans le respect des intérêts de toutes les parties, en assurant la confidentialité et l'intégrité des informations et données qui nous sont confiées.

Nous ne donnons pas, n'acceptons pas, ni monnayons une quelconque forme d'avantage ou de privilège personnel, directement ou indirectement et sous quelle que forme que ce soit. Nous défendons les intérêts de la CIMR et de ses affiliés.

Certification de l'Actuaire
Indépendant

Certification de l'Actuaire Indépendant

Certification de
l'Actuaire Indépendant





CERTIFICATION DE L'ACTUAIRE INDEPENDANT

En exécution de la mission confiée par la CIMR, nous avons réalisé un audit du bilan actuariel 2006.

Les travaux menés se sont appuyés sur les documents transmis par le Département Actuariat de la CIMR dont la liste exhaustive est jointe en annexe.

Les travaux d'audit ont consisté à vérifier que les procédures mises en oeuvre pour l'établissement du bilan étaient conformes au Cahier de procédure du bilan actuariel. Le logiciel LASER en lui-même n'a pas été revu, celui-ci ayant déjà fait l'objet d'un audit lors des années précédentes.

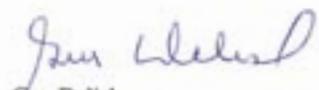
Sous réserve du point susmentionné, les évaluations actuarielles peuvent en conséquence être considérées comme représentatives de la situation de la Caisse et de la perspective d'évolution du fonds de réserves.

Enfin, dans le cadre des fonctions qui lui sont dévolues, le Département Actuariat de la CIMR devra continuer à définir et à mener les études statistiques visant à consolider les choix d'hypothèses actuarielles pour les bilans futurs.



Pour TOWERS PERRIN,
Le 19/05/2007

Gilles Dureuil
Actuaire qualifié, consultant



Guy Delisle
Actuaire qualifié, associé



Serviabilité

Serviabilité

Serviabilité

Au service de nos clients, internes et externes, nous faisons preuve de disponibilité, d'écoute, d'amabilité. Nous traitons réclamations et doléances dans les meilleures conditions de délais et d'efficacité.

Nous offrons un accueil agréable et un service de qualité.

Nous nous engageons à simplifier et sécuriser constamment nos procédures, à réduire nos délais et à enrichir nos services.

Nous comprenons et respectons les codes de conduite de nos partenaires.

Résolutions

Résolutions

R é s o l u t i o n s





► PREMIERE RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents, présents ou représentés, de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 12 juillet 2007, après avoir pris connaissance des rapports moral, financier et de l'auditeur indépendant, les approuvent dans tous leurs termes et donnent quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2006.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

► DEUXIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents, présents ou représentés, de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 12 juillet 2007, après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2006, décident sur proposition du Conseil d'Administration, de maintenir les paramètres techniques du régime pour l'exercice 2007, à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

► TROISIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents, présents ou représentés, de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 12 juillet 2007, donnent quitus entier et définitif pour sa gestion à :

- Monsieur Khalid OUDGHIRI, représentant OGM.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

► QUATRIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents, présents ou représentés, de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 12 juillet 2007, ratifient la cooptation de :

- Monsieur Mohamed KETTANI, représentant OGM.

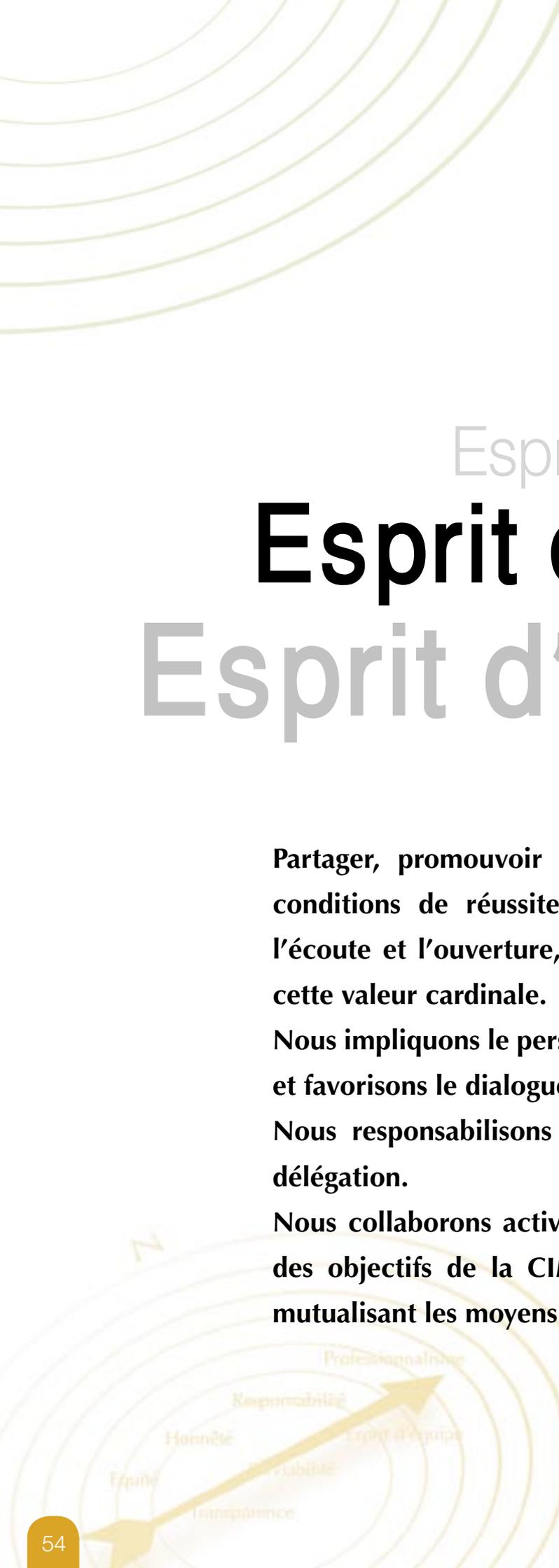
Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

► CINQUIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents, présents ou représentés, de l'Association pour la Gestion de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 12 juillet 2007, prononcent la réélection en tant qu'Administrateurs de Messieurs :

- Larbi BELARBI, représentant la SOMACA
- Jean-Marie SCHMITZ, représentant LAFARGE CEMENTS
- Driss TARARI, représentant la SCE
- Abdelaziz TAZI, représentant la SGMB.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.



Esprit d'équipe

Esprit d'équipe

Partager, promouvoir la solidarité, mettre en œuvre les conditions de réussite du travail en commun, renforcer l'écoute et l'ouverture, tel est le sens que nous donnons à cette valeur cardinale.

Nous impliquons le personnel dans les décisions importantes et favorisons le dialogue responsable.

Nous responsabilisons nos collaborateurs et favorisons la délégation.

Nous collaborons activement et solidairement dans le sens des objectifs de la CIMR et de ses parties prenantes, en mutualisant les moyens et les expériences.

